



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 3 septembre 2024
à 19 heures**

Séance tenue au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
et diffusée sur le site Internet de l'arrondissement

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 septembre 2024 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Procès-verbal

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce tenue le 2 juillet 2024, à 19 heures.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de commentaires des membres du conseil.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions orales du public.

10.06 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions écrites du public.

10.07 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions des membres du conseil.

10.08 Correspondance / Dépôt de documents

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Correspondance.

12 – Orientation

12.01 Énoncé de politique

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290031

Adopter une politique locale concernant l'application du pouvoir d'exception en matière d'urbanisme conféré aux villes par l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, ch. 2).

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1245537002

Accorder un contrat à Pavages des Moulins, au montant de 688 355,33 \$, incluant toutes les taxes, pour les travaux de réfection des terrains de tennis et pickleball au parc Warren-Allmand (Somerled) et autoriser une dépense totale à cette fin de 826 026,40 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant- Appel d'offres public CDN-NDG-AOP-DGI-023 (6 soumissionnaires).

20.02 Appel d'offres public

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1249487003

Accorder un contrat de travaux à l'entrepreneur Norgéreq Ltée d'une somme de 14 567 617,64 \$ incluant les taxes dans le cadre du projet de rénovation et de mise aux normes de la piscine du centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce et autoriser une dépense à cette fin de 17 128 386,46 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires (Contrat : 14 567 617,64 \$ + contingences : 2 330 818,82 \$ + incidences : 229 950 \$) - Appel d'offres public CDN-NDG-24-AOP-DAI-014 - (2 soumissionnaires).

20.03 Appel d'offres public

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1243091001

Accorder un contrat de travaux à l'entrepreneur Groupe DCR, au montant de 5 328 876,25 \$, incluant les taxes, pour le projet d'agrandissement du chalet de parc et nouvelle pataugeoire au Parc Jean-Brillant, et autoriser une dépense à cette fin de 6 128 207,69 \$ - incluant toutes les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant (6 soumissionnaires) - Appel d'offres public CDN-NDG-24-AOP-DAI-016.

20.04 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1246529002

Exercer auprès de Location Guay (9154-6937 Québec inc.), l'option de prolongation de contrat de 12 mois, et autoriser une dépense additionnelle de 277 664,63 \$, taxes incluses, pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur pour les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont, conformément aux documents d'appel d'offres public 22-19398 Lot no 1.

20.05 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246801001

Autoriser une dépense additionnelle de 8 634,53 \$, incluant les taxes, pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet Le Triangle pour l'enfouissement des fils dans le cadre du contrat accordé à Vidéotron Ltée (CA17 170195) majorant ainsi le montant total du contrat de 224 052,54 \$ à 232 687,07 \$, incluant les taxes.

20.06 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246880008

Autoriser une dépense supplémentaire de 9 890,73 \$ incluant les taxes, à la firme d'ingénieurs-conseils FNX-Innov pour la réalisation d'analyses de circulation, de plans de marquage/signalisation et feux relativement à l'implantation de liens cyclables et piétons dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre de l'entente 1623875

20.07 Entente

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245626003

Autoriser la signature d'une entente entre l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et le promoteur Investissements Claricpur Décarie inc., portant sur la réalisation des travaux dans la ruelle publique (lot 4 145 152) adjacente à son projet immobilier sis aux 1048, 1050, 1056 et 1060, boulevard Décarie et 5300 et 5310, rue Crowley, incluant la construction et l'installation d'un nouveau drain d'égout pluvial, ainsi que le remplacement du puisard existant, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux* (08-013).

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249153002

Édicter une ordonnance en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), afin de permettre la création d'une murale intitulée « Impulsion », sur deux murs du Centre communautaire Mountain Sights, au 5111, rue Paré, Montréal, QC H4P 1P4, dans le cadre du Volet 2 du Programme d'art mural (PAM) 2024 de la Ville de Montréal par l'artiste Zek One du collectif Tyxna. Autoriser une contribution financière non récurrente de 10 000 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Prévention Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et approuver la convention de contribution financière à cette fin.

20.09 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1245284008

Édicter une ordonnance, en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), afin de permettre la création d'une murale sur la façade nord du 5589, chemin de la Côte-des-Neiges, autoriser à cette fin une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ incluant toutes les taxes si applicables, à MURAL et approuver la convention de contribution financière.

20.10 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1244570013

Autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant 9 200 \$.

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246880004

Offrir, au conseil municipal, la prise en charge de la conception et de la réalisation des travaux pour le changement de sens de rue de l'avenue Bourret entre l'avenue Clanranald et le boulevard Décarie, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal.

30.02 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1247397001

Accepter, en vertu des articles 85 et 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.Q., c. C-11.4), les services de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

30.03 Administration - Déplacements / Frais de séjour et de représentation

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1244570014

Entériner une dépense de 734,78 \$, toutes taxes comprises si applicables, pour la participation de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa au Congrès canadien des parlementaires noir-es qui s'est tenu à Ottawa du 7 au 9 août 2024.

30.04 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1248499004

Autoriser le financement par le fonds de stationnement de l'arrondissement d'une dépense de 21 672,79 \$ toutes taxes incluses si applicable pour l'achat de supports à vélos.

30.05 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1249060003

Déposer l'évolution des dépenses et des revenus projetés pour l'année 2024 en date du 30 juin 2024 pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et l'état comparatif des revenus et des dépenses réelles au 30 juin 2024 par rapport au 30 juin 2023, pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

40 – Réglementation

40.01 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249501007

Autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié aux tableaux intitulés « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024 » et « Liste des événements publics à ratifier pour le conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024 » jointes au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

40.02 Ordonnance - Circulation / Stationnement

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246880007

Édicter une ordonnance relative à la mise à sens unique vers l'est de l'avenue Bourret entre l'avenue Clanranald et le boulevard Décarie

40.03 Ordonnance - Circulation / Stationnement

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1248972001

Édicter une ordonnance relative au retrait de la traverse piétonne à l'angle de l'avenue Coolbrook et de l'avenue de Monkland.

40.04 Règlement - Conversion d'immeuble en copropriété

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245626001

Accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour le duplex jumelé situé aux 5409-5411, avenue Duquette, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11) - dossier relatif à la demande 3003367495.

40.05 Règlement - Conversion d'immeuble en copropriété

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245626004

Accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour le duplex jumelé situé aux 4368-4370, avenue Girouard, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11) - dossier relatif à la demande 3003406858.

40.06 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245626008

Accorder une dérogation à l'exigence pour les constructions en saillie sur le domaine public prescrite par le paragraphe 2 de l'article 336 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre l'installation d'une issue de secours sur le domaine public pour un bâtiment à usage mixte jumelé situé au 5674, rue Sherbrooke Ouest, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006) - dossier relatif à la demande d'autorisation 3003438674.

40.07 Règlement - Avis de motion

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290024

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement abrogeant le *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M. c. C-11) et déposer le projet de règlement.

40.08 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290015

Adopter, avec modification, la résolution approuvant le projet particulier PP-144 autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel de la catégorie d'usages H.6 sur un terrain vacant situé au 4741, avenue Barclay, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

40.09 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1245626006

Adopter, tel que soumis, le projet de résolution approuvant un projet particulier visant à autoriser les usages de la famille équipements collectifs et institutionnels, ainsi que les usages de salle de spectacle, d'exposition, de réception, de réunion, les cliniques médicales, les écoles d'enseignement spécialisé, les bureaux et l'usage restaurant-traiteur comme usage complémentaire, pour l'immeuble situé au 5220, rue Sherbrooke Ouest, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (CA02 17017), puis mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une assemblée publique de consultation.

50 – Ressources humaines

50.01 Convention collective / Contrat de travail

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1247551001

Entériner l'entente de principe intervenue entre l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP, 301), en regard des 17 points de négociation prévus à l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1246290028

Nommer un membre titulaire au Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour une période de 2 ans, soit du 3 septembre 2024 au 3 septembre 2026 et lancer un appel de candidatures afin de pourvoir les postes vacants.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière - 1247479008

Déposer les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044) et les rapports de toutes les dépenses des mois de juin et juillet 2024.